

clave, et que ce temps suffit au ténébreux colloque dont il s'agit, nous ne voyons pas comment deux hommes, tout-à-l'heure irrités l'un contre l'autre et se menaçant, purent tout-à-coup nouer de si amicales relations. On dit que leur mutuelle ambition opéra ce prodige, chacun d'eux attendant d'une réconciliation de mutuels avantages; mais, ce sont précisément ces avantages qui nous démontrent l'impossibilité de l'infâme convention, parce qu'ils ne s'entrevalaient pas aux yeux de Charles et de Cajétan.

En suivant le récit de Villani, il faut dire que Cajétan alla, de nuit, trouver Charles, et lui promit plus de faveurs encore que Célestin, s'il le faisait nommer pape, et que Charles y consentit volontiers. Charles promettait un bienfait certain et immédiat, Cajétan en promettait un à venir et incertain. Promesses bien inégales. Et puis en quoi consistaient ces faveurs? Le dominicain, frère Alphonse Chacon affirme¹, bien que Villani n'en dise pas un mot, qu'il s'agissait d'aider Charles à recouvrer la Sicile. Mais ce n'était pas là un service extraordinaire. Les papes précédents avaient mis tout en œuvre pour arracher ce royaume à l'Aragon et le soumettre à Charles; ainsi l'exigeaient les droits de l'Église identifiés à ceux de

¹ Vitæ. Pontif. Rom.

la maison d'Anjou; et les efforts de Cajétan devenant pape, ne pouvaient manquer, la suite le prouva, de tendre au même but, lors même qu'il ne s'y serait pas engagé. Charles promettait beaucoup et Cajétan fort peu, ou plutôt ce dernier ne promettait rien.

Ajoutons: comment ce Cajétan, le chef du sacré Collège, par sa sagesse et sa doctrine, l'homme prépondérant de la cour romaine, aurait-il courbé la tête devant Charles dont il venait de triompher par l'abdication de Célestin, lui qui ne la courba ni devant la renommée lorsque, grâce aux manœuvres indignes des Colonne et des Français, elle l'accusa d'intrusion dans la papauté, ni devant le terrible et brutal Philippe-le-Bel, ni, enfin, à Anagni, devant les poignards de Sciarra et du brigand français Nogaret?

En supposant que l'excessive ambition de Benoît eût à ce point énervé son courage, qui croira que l'astucieux Charles s'endormit au milieu des promesses de ce Cajétan, que l'on dit avoir été aussi un homme si fin et si rusé? Qui croira que Charles, avec un collège de cardinaux sur lesquels la communauté de patrie lui donnait tant d'ascendant, que Charles, voulant se créer un pape tout à lui, ait incliné vers Cajétan, cet homme si éminemment romain, et dont il avait sondé l'esprit? Dira-t-on que l'intelligence

et l'habileté de Cajétan dans les affaires purent séduire Charles et lui faire compter sur des faveurs plus importantes que celles qu'il avait obtenues de l'incapable Célestin ? Une telle erreur était impossible : il n'ignorait pas que l'amitié et les promesses de Cajétan ne pouvaient partir que de l'ambition, et qu'une fois cette ambition satisfaite, celui-ci reprendrait sa première nature, avec une sévérité qu'augmenterait la honte d'avoir prostitué sa magnanimité ; et qu'alors les talents et l'habileté deviendraient, entre les mains du pontife, une arme plus sûre et plus dangereuse pour frapper le Roi.

Nous n'aurions pas fait ces réflexions si tous les auteurs, témoins oculaires, ou au moins quelques-uns d'entre eux, eussent raconté les ruses de Cajétan pour parvenir à la papauté ; mais n'en trouvant le récit que dans des écrivains ou postérieurs, comme Villani, ou furieux, comme Alighieri, nous avons cru que notre attachement à la vérité, plus encore que notre amour pour Boniface, exigeait de nous ce peu de mots. En effet, Ptolémée de Lucques, qui était à Naples lors de l'élection de Cajétan, ne dit absolument rien des menées simoniaques en question ¹.

¹ Post cessionem autem ad modicum tempus juxta formam decreti ad electionem alterius procedunt, præsente Rege Carolo Neapoli, et in vigilia Nativitatis Dominicæ in Dominum Benedic-

Jacques Stefaneschi, cardinal de Saint-Georges « in velabro, » qui, non-seulement, résidait à Naples, à cette époque, mais qui faisait même partie de la cour pontificale, ayant été nommé, par Célestin, chanoine de Saint-Pierre et auditeur de Rote ¹, ne parle pas davantage des fameuses conventions avec Charles. Si nous attribuons le silence de ce dernier, sur le fait de la simonie, à son affection pour Cajétan, qui, plus tard, le nomma cardinal, il nous faut admettre que, dans le cas où ce fait eût été vrai, Stefaneschi aurait dû ne pas mentionner la déception de Charles, mais passer outre et sans bruit sur ce qui pouvait rappeler la conférence nocturne rapportée par Villani. Parler de Charles c'était mettre en cause Cajétan ; et, en frappant hardiment le Roi, il prouvait clairement qu'il n'avait rien à craindre pour le pontife. Stefaneschi, au contraire, raconte, sans artifice de paroles et sans précautions, qu'une fois Cajétan élu pape, les espérances de Charles s'éva-

tum Gaytani vota sua dirigunt, et in summum pontificem assumunt, et Bonifacius VIII vocatus est. Hist. Eccl. C. 34. — Dictus Cœlestinus papatui cedit, et sua resignatio a cardinalibus acceptatur. Tunc ad electionem procedunt, et Dominum Benedictum eligunt, vocatusque est Bonifacius octavus, et hoc totum Neapoli est factum, et præsente Rege. Idem. Annales. ad an. 1294. S. R. I. Tom. XI. p. 1300-1301.

¹ Voir Cardella. Hist. des Cardin. T. 2.

noirent, grâce à Dieu; et il en tire cette morale qu'il ne faut jamais violer la liberté de l'Église dans le choix de son époux : preuve que Charles était présent pour empêcher les suffrages de se porter sur Cajétan ¹. Loin donc qu'il y eût accord entre l'élu et le Roi, ils étaient en guerre, et celui-ci voulait pour pape un tout autre cardinal que Cajétan. Ainsi, en joignant le témoignage des contemporains aux arguments de la critique fondée sur les faits antérieurs, sur les circonstances du temps et sur le caractère des personnes, nous ne voyons pas quelle force de vérité reste au récit de Villani, et aux poétiques inventions d'Alighieri. Une dernière remarque pour confirmer notre assertion, c'est que le fameux pamphlet, composé par les Colonne en fureur, pour

¹ Jacob. S. Geor. De Coron. Bonif. Lib. 4. Cap. 4. 2.

..... Nam plurima nomina Fratrum
 In te conveniunt (alii licet altera fassi)
 O Cardo Benedicte sacer, Levitaque quondam,
 Eligeris : nam digna quidem concordia vocum
 Accessit.
 Caroli spes cepta precando
 Defecit, miserante Deo. Sunt ista relatu
 Digna, quod et Patri, nec non sibi præstita noscens
 Munera ab Ecclesia, vultus avertit et ora.
 Nec Matrem violare licet, quin libera possit
 Desponsare viro. Caveant quicumque sinistris
 Fraudibus injectant oculos, ac ipsa Potentum
 Formidet subjecta manus : sic gloria præstat.

démontrer l'invalidité de l'élection de Cajétan, ne fonde nullement l'intrusion de ce pontife sur le crime de simonie, mais sur l'invalidité de l'abdication de Célestin. Or, les Colonne, qui savaient si bien ce qu'ils faisaient, et qui, ayant été présents au conclave, ne pouvaient ignorer les fraudes simoniaques de Cajétan, si elles eussent réellement existé, n'auraient pas manqué de les publier, puisque la faute de simonie suffisait à elle seule pour faire arracher des mains de leur ennemi les clefs de saint Pierre, indignement achetées ¹.

Continuons. Lorsque Cajétan se vit élevé au souverain pontificat, il se sentit l'âme accablée par la

¹ Nous avons trouvé, dans la Vaticane, un manuscrit de la bibliothèque des ducs d'Urbin, coté sous le n° 1275, et qui a pour titre : « Vie, mœurs du pape Boniface VIII et choses arrivées sous son pontificat. » L'auteur anonyme dit dans la préface : « La partie la plus essentielle de la vie de Boniface VIII sera ce que j'ai recueilli d'un grand nombre de notices, et ce que j'ai trouvé dans l'index du palais et dans un vieux livre de 899, de 1323 et de 1294. » Or, les dernières années qui font le sujet de ce manuscrit viennent fort à propos à l'appui de notre thèse. Racontant l'élévation de Boniface à la papauté, l'auteur, loin d'insinuer qu'elle ait eu lieu à l'instigation et à la faveur de Charles, dit nettement que ce dernier ne voulait pas de Cajétan pour pape, « Le roi de Naples le connaissant pour un homme cupide, avare, envenimé et traître (bien que docte et apte à exercer le pontificat), ne le voulut jamais nommer. » L'auteur est un effréné calomniateur de Boniface.

grandeur de la charge et ne put s'empêcher de verser des larmes. Ayant vieilli à la cour romaine, il savait ce qu'était un souverain pontife ; il connaissait les temps, et n'ignorait pas de quels cruels soucis ce pontife était rongé sous la pourpre. Il courba la tête sous le joug que le ciel lui imposait, et prit le nom de Boniface. C'était le huitième pape qui le portait. Pressentant, en quelque sorte, l'orageux avenir qui se préparait pour lui, et voulant témoigner à Dieu des dispositions de son cœur, afin d'obtenir son secours, il choisit ¹ pour devise du sceau papal ces paroles du prophète : Mon Dieu, venez à mon aide ; « Deus, in adiutorium meum intende ². »

Du haut du siège apostolique l'Église lui apparut horriblement fatiguée et déchirée par suite du faible gouvernement de Célestin, ou plutôt par les fraudes de ceux qui, abusant de son impéritie, l'avaient ignominieusement pressurée, en arrachant au saint ermite des concessions de toute espèce. Boniface toucha aux maux qui en étaient résultés pour l'Église, dans un discours qu'il tint aux cardinaux ; et, afin d'y remédier, il révoqua toutes les grâces et concessions que son prédécesseur avait faites, « non

¹ Les souverains pontifes avaient l'usage d'adopter ainsi un devise.

² Ciacc. Vitæ Pont.

dans la plénitude de son pouvoir, mais dans la plénitude de sa simplicité ; » la remarque est de Jacques de la Voragine ¹. Cette mesure a paru à Jordanus ² l'œuvre d'un esprit orgueilleux et méprisant ; mais en réfléchissant à la fabrication de ces bulles qui n'avaient de papal que le nom, et que Célestin lui-même ignorait, nous nous demandons pourquoi l'on ne pas l'attribuer plutôt à sa sollicitude pour le bien de l'Église qu'au vice grossier d'un puéril orgueil. Ce qui est certain, c'est que ce coup fut le premier qui révéla la forte trempe d'âme du nouveau pape ³. Oser, à peine assis sur le trône pontifical, jeter le mécontentement au milieu de tant de gens

¹ Chron. Genu. S. R. I. T. IX.

² Jord. MS. Vatic. 4960.—Sed ex hoc factus est fastosus et arrogans, omnium contemptivus : unde factus Pontifex prædecessorum suorum Nicolai et Coelestini gratias revocavit (Rayn. 4294. 23.) Stefaneschi ne parle pas de Nicolas : et il n'y avait pas de motifs pour révoquer ses concessions.

³ Ad perpetuam rei memoriam. Coelestinus papa V, seductus instantia et ambitione plurimorum, concessit varia minus digna et inordinata et insolita. Quapropter ipse recognoscens suam insufficientiam et periculum pati ex hoc universam Ecclesiam, renuntiavit papatui ; et humiliter postulavit, et voluit, ut quæ per ipsum improvida facta fuerunt, futurus ejus successor providè revocaret. Et postquam fuimus ad apicem Apostolatus assumpti, nobis, dum adhuc essemus Neapoli, preces fudit, revocare quæ ipse fecerat curaremus..... Regestrum Bonif. MS. Vat. an. I. n. 75.

qui jouissaient des faveurs de Célestin et qui s'en voyaient tout-à-coup privés, fut une preuve éclatante de l'énergique résolution de Boniface d'observer la justice en dépit de tout obstacle. Aux bons moines célestins que le peuple révérait comme saints, et qui se plaignaient de l'abdication de leur chef, à la foule de ces pervers agents de la cour, auxquels il ne restait plus autre chose à faire que de pleurer les bienheureux temps de Célestin, s'adjoignirent, pour augmenter les lamentations et les haines contre Boniface, tous ceux qui furent immédiatement dépouillés des bénéfices et des privilèges qu'ils avaient si indignement acquis. Ainsi, le lecteur voit qu'au moment même où Boniface fit sa première apparition devant le monde, en qualité de souverain pontife, il ne profita point de cette indulgence universelle de jugement qui accompagne ordinairement les princes au début de leur règne. Mais les haines et les vengeances s'amoncelèrent avec fureur autour de lui, troublèrent les commencements de son pontificat, et, en s'emparant des esprits, les rendirent lents à croire le bien qu'il opéra et prompt à en juger mal.

A peine proclamé pape, Boniface, quoique avancé en âge et malgré les rigueurs de l'hiver, ne put supporter plus longtemps son éloignement du siège ro-

main. Il savait par expérience quelle abondante source de malheurs est pour l'Église l'exil d'un pontife; il savait que c'est elle-même qu'on charge de fers dans ses chefs pieusement emprisonnés dans les palais laïques. Après avoir exhorté les Napolitains à rester fidèles, et Charles à gouverner avec douceur ses peuples épuisés et écrasés par les guerres, il partit de Naples sans aucun retard. Arrivé à Capoue, il se dirigea vers San-Germano et vint visiter l'abbaye du Mont-Cassin, qui, probablement, était encore toute bouleversée par suite des réformes forcées des Célestins; puis, prenant la voie de Ceprano, il descendit dans la fertile vallée d'Anagni. Tous les habitants de cette ville, sa patrie, vinrent à sa rencontre, par respect pour le pontife et par attachement pour leur compatriote. Les plus splendides honneurs lui furent rendus par une noble escorte de cavaliers et par un peuple immense, tenant des palmes dans ses mains et dansant comme en un jour de fête. Parmi ceux qui s'avancèrent au-devant de lui, se trouvèrent un grand nombre de patriciens romains, venus en députation pour lui offrir la dignité sénatoriale. Cette offre enflammant de plus en plus son désir d'être à Rome, il s'arracha aux douceurs de la famille et de la patrie et continua son chemin. Stefaneschi observe que ni le froid

de l'hiver, ni les fatigues de la route ne purent abattre le pontife, tant il se sentait l'âme heureuse d'avoir recouvré la liberté ¹.

La Ville éternelle, qui repose, immense et silencieuse, au milieu de ses déserts, se montra enfin. Il y avait environ trois ans qu'elle était veuve du pontife, trois ans qu'elle avait perdu, avec lui, l'âme qui la vivifie depuis que l'esprit dominateur des Césars l'a laissée comme un cadavre enseveli sous les ruines de sa grandeur. Aussi, Rome entière tressaillit-elle d'une joie incroyable à l'approche de Boniface. L'accueil qu'on lui fit fut un fête pleine de magnificence. Les milices et le clergé, sortis à sa rencontre, rivalisèrent de pompe et de soins empressés. A son arrivée, Boniface alla droit à la basilique de Latran pour prier, puis il se retira dans le palais du Vatican ².

Voulant parler un peu en détail des cérémonies et des ornements alors en usage dans le couronnement solennel des papes, nous avons besoin de prévenir, par une observation, le trouble et le scandale que pourrait inspirer à certains esprits la vue de l'héritier du pécheur, du vicaire de celui qui n'eut pas où re-

¹ Jac. S. Geor. De Coron. Bonif. VIII. Lib. 1. C. 1.

Nec labor aut algor fessus sumptusve gravare :

Tanta quies animis, libertas reddita cum sit.

² Id., *ibid.*

poser sa tête, tout resplendissant d'or et de pierres, plus brillamment couronné que les empereurs et servi par les rois. Quand Jésus-Christ vint confirmer, dans le cœur des hommes, la loi de nature et publier la loi plus parfaite de l'évangile, les portes de l'enfer commencèrent contre l'Église une guerre qui durera autant que le monde et n'enfantera pour elle que des triomphes. Les Césars de Rome en furent les ministres et les satellites ; la terre se couvrit de bûchers et de gibets dressés par le génie du mal pour détruire l'église de Jésus-Christ, laquelle persécutée, mais non vaincue, nourrissait les fidèles du pain de la parole ou dans les ténèbres des catacombes ou au milieu des déserts, et les élevait vers le ciel par la pauvreté même de son culte extérieur. Cela suffisait à des hommes fraîchement sortis de l'école des apôtres et qui avaient peu besoin de secours sensibles pour tenir leur esprit élevé vers le ciel. Les pauvres habits de laine dont étaient vêtus Lin, Clet et Soter, suffisaient à la dignité pontificale, parce que l'heure n'avait pas encore sonné où l'Église, fortifiée dans le sang des martyrs, devait changer entièrement la société et non-seulement la conduire au terme suprême, le salut éternel, mais encore la mener, par la conservation de l'ordre, à un but intermédiaire, la prospérité humaine. Les faits